

7 avril 1874

La question n'a pas d'incidence importante sur le libre-échange et la protection, parce qu'il y a une règle bien établie que les machines non fabriquées au pays sont exemptes de droits. — Motion adoptée.

* * *

DÉPENSES D'ÉLECTION

M. YOUNG propose un rapport sur toutes les sommes versées pour défrayer les dépenses des dernières élections à la Chambre dans les divers districts électoraux de la Puissance, rapport incluant le nom des officiers-rapporteurs et des sous-officiers-rapporteurs à qui ces sommes ont été versées et faisant la distinction entre les divers services pour lesquels ces sommes ont été versées. — Motion adoptée.

* * *

TRANSPORT FERROVIAIRE

M. OLIVER propose la création d'un comité spécial qui examine la question des transports ferroviaires dans la Puissance, ayant le pouvoir de faire rapport à son gré et de faire venir des témoins, des documents et des dossiers. Ledit comité serait composé de MM. Bertram, Brown, Cameron (Huron South), Church, Gordon, Stirton, Thomson (Welland), Archibald, Brooks, Kerr et Oliver. — Motion adoptée.

* * *

IMPORTATIONS DES ÉTATS-UNIS

M. YOUNG propose des rapports indiquant la valeur totale de chaque catégorie d'articles manufacturés importés au Canada des États-Unis, pour chaque mois depuis le début de la dernière crise financière dans ce pays — le 1^{er} septembre dernier, par exemple — de même que des rapports semblables, à des fins de comparaison, pour le mois correspondant de 1870, 1871 et 1872. — Motion adoptée.

* * *

MESURES GOUVERNEMENTALES

L'hon. M. MACKENZIE donne avis que jeudi il proposera qu'un jour supplémentaire soit accordé au gouvernement pour ces mesures.

* * *

ÉLECTIONS CONTESTÉES

L'hon. M. FOURNIER donne avis que vendredi prochain, il demandera la permission de présenter le Bill concernant les élections contestées.

L'hon. M. MACKENZIE propose l'ajournement de la Chambre.

La Chambre s'ajourne à neuf heures quinze du soir.

AVIS DE MOTION

M. ROULEAU : Interpellation — Le gouvernement a-t-il l'intention de situer le terminus du chemin de fer Intercolonial dans la ville de Lévis, comté de Lévis et district de Québec?

L'hon. M. ROBITAILLE : Jeudi — Interpellation — Le gouvernement a-t-il l'intention de nommer un inspecteur des peaux et cuirs pour la ville de Québec en la personne d'Aldéric Fortin, qui exerce les fonctions d'inspecteur à titre provisoire depuis le 1^{er} septembre 1873 et ce, immédiatement?

L'hon. M. BLAKE : Bill pour régler la construction et l'entretien des télégraphes électriques sous-marins.

L'hon. M. ROBITAILLE : Jeudi — Adresse demandant la correspondance entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec au sujet de la réorganisation de la Cour d'appel de la province de Québec.

M. JONES (Halifax) : Le comité plénier, sur une résolution portant « Qu'il convient de modifier l'Acte 30 Vict., chap. 49, intitulé Loi pour modifier, consolider et étendre à toute la Puissance du Canada l'application des lois relatives à l'inspection de certains aliments canadiens, en ce qui touche le poisson mariné et les huiles de poisson. »

M. BODWELL : Comité plénier, sur les résolutions suivantes : — Premièrement, que le trafic des liqueurs enivrantes est un mal auquel ne peuvent remédier les lois de ce pays et deuxièmement, qu'il est souhaitable d'interdire l'importation, la fabrication et la vente des liqueurs enivrantes dans la Puissance, sauf pour des raisons médicales et de fabrication.

L'hon. M. CAUCHON : Jeudi — D'examiner la pétition de Stanislaus Francis Perry, député du district électoral de la province de l'Île-du-Prince-Édouard, au Comité des privilèges et élections, lorsque ledit comité sera nommé par la Chambre.

M. IRVING : Lundi — À savoir si on a l'intention de déposer cette session un bill pour abroger l'Acte adopté dans la 35^e année du règne de Sa Majesté, intitulé « Acte pour modifier la Loi criminelle au sujet de la violence, des menaces, des voies de faits », et connu sous le nom Acte d'amendement de la Loi criminelle.

L'hon. M. MACKENZIE : Jeudi — Qu'à partir de la semaine prochaine, et pour le reste de la session, les mesures présentées par les députés du gouvernement auront préséance sur l'ordre du jour.

M. ROSS (Middlesex-Ouest) : Lundi prochain — Le Comité plénier, sur une résolution portant « Que le mandat actuel de constitution du Sénat ne donne pas une représentation territoriale équitable à la population de la Puissance, ni une expression entière et directe de la volonté populaire et que le Sénat soit rendu directement responsable envers la population. »

M. PALMER : Bill pour abroger la loi relative aux prêts usuraires.